



Québec, le 24 février 2009

Secrétaire du Bape,  
Projet Canadian Malartic  
Bureau d'audiences publiques de l'environnement  
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec, (Québec) G1R 6A6

**A l'attention de la coordonatrice du secrétariat de la Commission**

Madame,

La présente a pour but de donner mon soutien inconditionnel à l'équipe de la Corporation Minière Osisko pour le développement du projet Canadian Malartic.

Corporation Minière Osisko et le projet Canadian Malartic font maintenant partie des exemples cités par l'industrie minière comme projet novateur, qui répond en tout point aux meilleures pratiques de l'industrie minière tant au niveau des responsabilités sociales, au niveau environnemental qu'au niveau développement durable. Les nombreux prix remportés par Corporation Minière Osisko témoignent en effet du professionnalisme de l'équipe Osisko et de sa volonté à faire du projet Canadian Malartic, un succès sur tous les points.

Rares sont les opportunités au Québec de pouvoir bénéficier d'un investissement de 1 milliard de dollars, qui permet de créer un projet structurant pour une communauté et toute sa région environnante. Cela est d'autant plus rare, lorsque de tels projets sont menés par une équipe de Québécois dont l'excellente réputation dépasse largement nos frontières.

Recevez, Madame, mes salutations distinguées.

André Gaumont  
Président

/nl